



Retraites : travailler plus longtemps pour une pension en baisse

Le vieillissement de la population pose des défis majeurs aux systèmes de retraite par répartition des pays de l'OCDE. Pour assurer leur durabilité, des réformes s'imposent, qui s'orientent dans deux directions différentes : la baisse des pensions ou le recul de l'âge de départ à la retraite. D'après les réglementations actuellement en vigueur dans la plupart des pays, les pensions versées aux générations futures seront moins généreuses. En Pologne, le taux de remplacement – pourcentage du dernier revenu d'activité que conserve un salarié lorsqu'il part à la retraite – pourrait être plus que divisé par deux par rapport à ceux qui prennent leur retraite aujourd'hui.

L'autre possibilité est le recul de l'âge légal de départ à la retraite. Les pays qui ont lié l'âge de la retraite à l'espérance de vie seront en mesure de maintenir les pensions à un niveau relativement élevé. En cas d'application de cette mesure, l'âge légal de départ à la retraite atteindrait 71 ans en Italie et aux Pays-Bas, voire 74 ans au Danemark.

En conclusion, dans la plupart des pays, la génération qui entre actuellement sur le marché du travail ne peut espérer recevoir le niveau de pensions versées à ceux qui prennent aujourd'hui leur retraite. S'ils veulent avoir un niveau de vie plus élevé dans leurs vieux jours, ils devront augmenter leur effort d'épargne pendant les années d'activité.

